

L'actu du jour

Changement de base !

Le Quinze de France n'a plus le droit de s'entraîner au Centre National de Rugby de Linas-Marcoussis (Essonne) pour le reste de la Coupe du monde. Direction l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt pour les prochains échauffements.



Les Bleus vont désormais s'entraîner à Boulogne-Billancourt.

C'est sous l'ordre de l'**IRB**, l'organisme qui définit et régit les règles du rugby à XV, que l'équipe de France doit changer de lieu d'entraînement. Le règlement dit, qu'à partir des quarts de finale, les équipes doivent résider dans les lieux mis à disposition par le Comité organisateur de la Coupe du monde. Les équipes doivent se préparer en terrain neutre. Interdit les camps d'entraînement privés dont les autres équipes ne peuvent profiter ! Pour que les Bleus continuent de s'entraîner au Centre National de Rugby de Linas-Marcoussis, il aurait fallu le déclarer officiellement terrain d'entraînement. Alors, l'Afrique du Sud, l'Argentine et l'Angleterre auraient pu demander à s'y entraîner et disposer des mêmes installations luxueuses que les Français. En attendant, c'est sur le terrain de l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt que nos Bleus vont préparer la demi-finale de samedi contre l'Angleterre.

IRB : International Rugby Board, un organisme qui définit et régit les règles du rugby à XV

Céline Bousquet

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)